

Pays Grenadois **magazine**

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

N°20
juillet
2018



Politique enfance-jeunesse

> Accueil des enfants porteurs de handicap (page 15)



EDITORIAL

SOMMAIRE



> pages 4-6

Finances > Les clés du budget 2018



> page 7

Tourisme > L'Office de Tourisme obtient un nouveau label



> page 9

Culture > Quand l'opéra s'invite à la campagne



> pages 10-11

Gastronomie & terroir > Un marché pour découvrir les produits d'ici



> page 12

Environnement > Vers un territoire zéro déchet



> page 14

Rythmes scolaires > Retour partiel à la semaine de 4 jours



> pages 16-17

Vie des jeunes > Des vacances d'été entre copains tous les jours

L'intercommunalité, une force pour l'avenir



Depuis 2015, vos élus en lien avec les services de l'Etat, des bureaux d'études choisis et autres structures compétentes façonnent le futur PLUi, lequel ne peut se soustraire totalement de l'influence des lois NOTRe, ALUR et, par extension, du SCoT du Pays Adour Chalosse Tursan.

Cet outil moderne d'aménagement du territoire met en œuvre des idées, réorganise l'espace de vie, veille à une bonne cohabitation du foncier agricole avec une urbanisation acceptant économies d'énergies et favorisant le maintien de services de proximité nécessaires à la fixation de ménages en milieu rural.

Notre démarche n'est pas isolée. Actuellement, les PLUi en cours représentent 46 % des EPCI sur plus de 580 existantes, ce qui représente 18 500 communes et 40 millions d'habitants concernés par le dispositif.

Les équipes au travail, dans un rythme soutenu, devraient doter notre espace de vie, dès 2020, d'atouts dans lesquels l'intergénération pourra trouver des réponses personnalisées.

Ainsi ont été créées sept commissions thématiques, de sorte que tous secteurs sensibles puissent être investigués : la santé, la scolarisation, la revitalisation du commerce et de l'artisanat, le routier économique et transversal, l'habitat ancien ou inoccupé ou encore celui des personnes âgées de plus de 70 ans, la culture, les nouvelles technologies.

Le dossier eau et assainissement collectif dans toutes les communes progresse vers un exercice intégral communautaire dès 2019... à moins de contraintes nouvelles !

Plus que jamais, la Communauté de Communes du Pays Grenadois, dotée de compétences parfaitement lisibles, fait démonstration d'intérêt fort pour ses communes membres. Dotations spécifiques, fonds de concours, subventions aux associations sportives viennent alimenter des budgets essouffés par des charges croissantes transférées et des adaptations imposées par le progrès ou le législateur.

La solidarité à certes un coût, mais c'est à ce prix que nos chères communes resteront attractives et des lieux de vie propices au tutoiement du bonheur et de la sociabilisation.

Excellent été à tous !

Pierre DUFOURCQ

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois
Maire de Grenade sur l'Adour



> pages 18-19

Social > Le portage de repas à domicile, un service de proximité

Journal n°20 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois
Directeur de la publication : Pierre Dufourcq.

Rédaction : Aurélie Billet, Jacques Chopin, Evelyne Lalanne, Geneviève Durand, Laurence Le Faou, Véronique Tribout, Martine Manciet.
Conception graphique : service communication du Pays Grenadois.

Impression : Castay Imprimerie (Aire sur l'Adour).
Tirage : 3 600 exemplaires.

Crédits photos : Communauté de Communes, communes membres, Cyrille Vidal, Gilles Arroyo, Pixabay, Freepik.

N° ISSN : 1969-0657. Dépôt légal : juillet 2018.



ACTUALITÉ

Dernière ligne droite pour le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme inter-communal engage sa dernière étape.

Passé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (débattu en mars 2017) qui a encadré les grands principes relatifs à l'ambition du territoire jusqu'en 2030, les élus se sont attachés à fixer les différentes zones du futur document de planification.

Le principal enjeu a consisté à délimiter les espaces constructibles : ceux déjà bâtis à densifier (zones U) et ceux qui accueilleront les extensions urbaines (zones AU). Ces nouveaux quartiers

ont fait l'objet d'une attention toute particulière des élus dans le cadre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Ces dispositions graphiques et écrites tendent à organiser les futurs lotissements pour en maîtriser l'esthétique, la qualité des aménagements, voire l'ambiance en favorisant notamment leur lien avec l'existant et en équipant ces lieux d'une part significative d'espaces verts.

Désormais, il s'agira pour les élus de fixer les règles d'urbanisme propres à chaque zone du PLU (Urbaine, A Urbaniser, Agricole et Naturelle) et à leurs différentes déclinaisons.

Ce règlement constituera la dernière pièce du dossier PLUi qui pourra dès lors être validé par les conseils municipaux et le conseil communautaire (étape prévue pour cet automne).

Passée cette échéance, le projet de PLUi sera intégralement communicable à la population, puis soumis à consultation des partenaires publics (SCOT, Etat, Chambre d'Agriculture, etc...) et à enquête publique.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cc-paysgrenadois.fr/plui.html

Habitat groupé : une alternative à la maison de retraite

L'habitat groupé est une solution proposée par certaines villes à leurs habitants âgés. Elle vient en complément des solutions plus classiques comme la maison de retraite ou l'EHPAD. La Communauté de Communes du Pays Grenadois, au vu du vieillissement de la population sur son territoire, envisage de recourir à ce dispositif d'un nouveau genre.

Ni tout à fait institution, ni tout à fait domicile, l'habitat groupé pour personnes âgées se définit comme une formule d'entre-deux. Il est envisagé comme une « troisième voie » propice à la sociabilité.

À qui s'adresse l'habitat groupé ?

L'habitat groupé est conçu pour les personnes âgées qui ne souhaitent plus vivre chez elles mais qui désirent continuer à vivre dans l'environnement géographique qu'elles connaissent.

**Comment fonctionne l'habitat groupé ?**

Ce sont de petits ensembles de logements indépendants destinés aux personnes âgées. Ils sont conçus pour répondre aux besoins du vieillissement en offrant la possibilité aux seniors faiblement dépendants ou handicapés de conserver leurs habitudes de vie (loisirs, fréquentations amicales, accès aux professionnels de santé, etc...) et d'occuper un logement adapté, sécurisé et convivial en adéquation avec leurs moyens financiers.

Enquête préalable

Une étude en 4 étapes, chapeautée par l'association Soliha (Solidaires pour l'habitat), opérateur agréé par le Ministère du Logement, a été lancée courant mars sur les 11 communes du territoire. La première d'entre elles consiste à analyser les besoins des seniors via la mise en place d'une enquête visant à s'assurer que ce projet correspond à une nécessité avérée.

Avant de mettre en place un tel dispositif, il a paru essentiel de recueillir l'avis des personnes concernées et de les impliquer dans une démarche participative faisant remonter leurs besoins quotidiens et émerger des idées auxquelles la collectivité n'aurait pas pensé.

Début mai, un questionnaire a ainsi été adressé aux 70 ans et plus domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes. L'enquête s'est achevée le 15 juin dernier et est actuellement en cours d'analyse. Une synthèse sera prochainement publiée.

FINANCES

Les clés du budget 2018

Les élus communautaires ont élaboré le budget 2018 de la collectivité en respectant trois grands objectifs : le maintien des différents taux d'imposition, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et enfin la poursuite des investissements afin de renforcer l'attractivité du territoire.

Les dépenses d'investissement devraient atteindre cette année 4,8 millions d'euros.

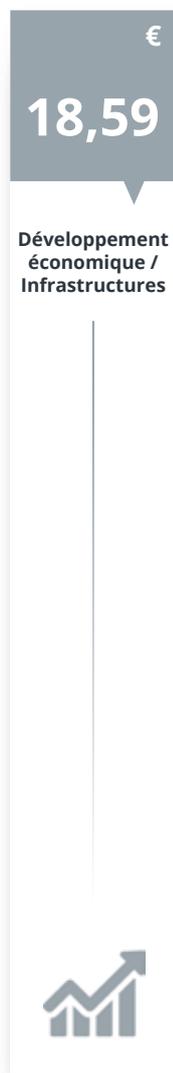
Plusieurs opérations sont programmées :

- 640 000 euros seront consacrés au programme **voirie** 2018,
- une enveloppe avoisinant les 669 000 euros est allouée aux **fonds de concours**,
- 740 000 euros pour le schéma d'**aménagement numérique**,
- 200 000 euros sont inscrits pour la **réhabilitation du patrimoine localif** des communes membres,
- 100 000 euros de travaux sont prévus à la **Maison de l'Enfance** « Terre d'Aventures » (préau, cheminements piétonniers, climatisation, avancées de toits).

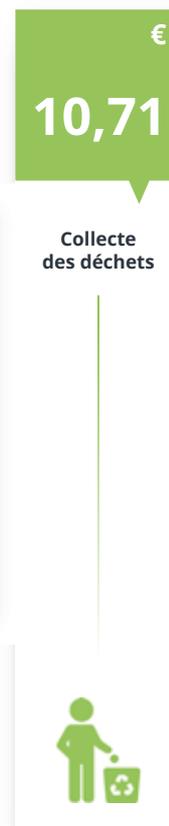
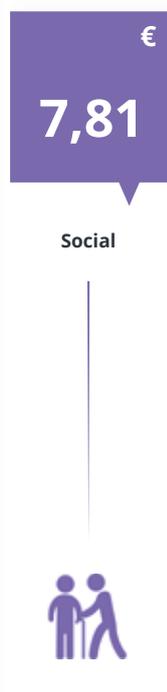
Autres postes d'investissements importants de ce budget 2018 :

- l'étude de faisabilité architecturale et graphique du futur agencement de la **Maison de la Course Landaise**
- le projet d'adaptation des locaux à l'activité croissante de l'**école de musique** et l'optimisation de l'espace de travail dévolu au **service eau et assainissement**.

En parallèle, un diagnostic sur



100 euros dépensés sur le territoire (tous budgets confondus) correspondent à :



l'exercice des compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires à l'échelle territoriale est acté pour un montant de 50 000 euros, de même que la mise en place d'une action de **soutien au développement économique** favorisant l'implantation de nouveaux porteurs de projets sur le territoire via l'attribution de subventions d'équipement (100 000 euros).

BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT :
8,2 millions d'euros

INVESTISSEMENT :
4,8 millions d'euros



"L'excellente santé de la collectivité permet d'aborder l'avenir avec confiance et de reconduire le maintien des taux des quatre taxes prélevées par la Communauté de Communes (habitation, foncier bâti, foncier non-bâti et cotisation foncière des entreprises), inchangés depuis 2011."



FINANCES

Soutenir le développement des communes membres

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'est donné la possibilité d'attribuer des fonds de concours à chacune de ses communes membres. Qu'ils concernent les équipements sportifs, culturels ou encore le cœur de ville, les fonds de concours permettent d'épauler les communes et contribuent à l'amélioration du cadre de vie des administrés.

Quels sont les grands principes de financement ?

Les fonds de concours sont destinés aux dépenses d'investissement. Leur attribution se fait dans les limites de l'enveloppe budgétaire annuelle des fonds de concours, décidée chaque année par le conseil communautaire lors du vote du budget primitif.

Le montant versé au titre du fonds de concours est cumulable avec toute autre subvention publique, qu'elle provienne de l'Europe, de l'Etat, de la Région ou du Département dans la seule limite de la règle précédente.

Quels types de projets peuvent être financés ?

Les fonds de concours sont institués afin de permettre aux communes membres de réaliser ou de réhabiliter des équipements nécessaires au développement de la collectivité et au bon accueil des populations.

"Une démarche claire : soutenir la capacité d'investissement des communes, notamment les plus petites, qui n'ont pas toujours les moyens d'agir seules."

Le champ d'action est très vaste et s'étend de l'équipement matériel à l'aménagement des espaces publics, en passant par la rénovation des bâtiments communaux (travaux d'accessibilité, de mise aux normes de sécurité, d'amélioration des performances énergétiques, etc...).

En parallèle, un fonds de concours spécifique intitulé « Protection et valorisation du patrimoine » peut être octroyé pour la réalisation de travaux de restauration d'un meuble ou d'un

Un pacte "gagnant-gagnant"

La solidarité communautaire est un dispositif financier bénéfique à tous. Elle permet à la Communauté de Communes de maintenir la qualité des services rendus aux usagers des 11 communes du Pays Grenadois et aux communes de conserver des services municipaux de qualité sans exercer de pression fiscale supplémentaire sur les administrés.

immeuble dont le fonctionnement incombe directement aux communes et représentant un intérêt patrimonial, historique ou touristique.



Véhicule du service technique de Bordères et Lamensans



Carrefour Pédolor à St-Maurice sur Adour



Médiathèque de Cazères sur l'Adour

"L'ambition globale est de définir des règles communes entre les différentes composantes du territoire communautaire, de partager les enjeux financiers et d'acter ce partage, d'assurer une plus grande transparence financière entre les communes sans porter atteinte à la libre administration de celles-ci."

TOURISME

L'Office de Tourisme obtient un **nouveau label**

Sensible à la qualité et à l'amélioration de ses services, l'Office de Tourisme intercommunal du Pays Grenadois, après obtention du classement en catégorie II puis de la marque Qualité Tourisme, vient d'acquiescer un nouveau label intitulé Tourisme & Handicap.

Qu'est-ce que la marque Tourisme & Handicap ?

La marque Tourisme & Handicap est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté quelle que soit leur déficience (mentale, visuelle, auditive ou motrice).

Elle récompense les efforts des professionnels du tourisme en matière d'accessibilité et d'accueil des

clientèles spécifiques. Tous ceux qui ont demandé à être labellisés s'affirment en effet comme des acteurs et des ambassadeurs de l'accueil du public handicapé.

Les conditions d'attribution de la marque Tourisme & Handicap sont formalisées par le ministère chargé du tourisme.

Le label est attribué pour une durée maximale de cinq ans.

Concrètement, qu'a mis en place l'Office de Tourisme pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap ?

L'Office de Tourisme a installé un système d'aide à l'audition (boucle à induction magnétique) compatible avec la plupart des prothèses et appareils auditifs portés par les personnes malentendantes. L'espace d'accueil a

été pensé pour faciliter la circulation de tous les publics (zones assises pour se reposer, entrée principale de plain-pied, documentation accessible aux personnes en fauteuil roulant, etc...) et des dispositions ont été prises pour faciliter l'information via la mise à disposition de documents en braille ou encore l'ajout de pictogrammes simplifiés pour signaler les différents pôles d'information.



"Pour les touristes porteurs de handicap, ce label est une garantie."

Journée Tourisme en Espace Rural : des rencontres enrichissantes

Au mois de juillet, l'Office de Tourisme propose au grand public une immersion au cœur du monde rural. Le temps d'une journée, venez découvrir le quotidien d'exploitants agricoles passionnés par leur métier.

Rendez-vous autour d'un café de bienvenue le mardi 24 juillet à 9h30 au Petit Musée de l'Histoire Landaise à Grenade sur l'Adour pour une visite accompagnée par Marina Toribio.

Quand élevage bio rime avec plein air et bien-être animal

La ferme de Pichon et son propriétaire, Cédric Dubois, vous feront ensuite découvrir les rouages d'une exploitation agricole biologique spécialisée



dans les poules pondeuses, les poulets et porcs fermiers nés à la ferme et élevés en extérieur dans le respect du bien-être animal.

Puis direction le Silver Lake Farm, ranch situé à Cazères sur l'Adour où vous serez accueillis par Xavier Lorenzon, vice-champion du monde de barrel racing, une des multiples disciplines d'équitation western.

Il vous présentera notamment le Quater-Horse, cheval de l'ouest américain par excellence, ainsi que différentes méthodes de dressage.

Le verre de l'amitié offert par l'Office de Tourisme clôturera cette journée.

Pour les amoureux de cuisine traditionnelle, un déjeuner est proposé par les jeunes agriculteurs

Assiette landaise agrémentée de foie gras, magret de canard accompagné de haricots verts, fromage, salade, Tourtière, café et vin compris.

Menu adulte : 14€ / Menu enfant : 8€

TOURISME

Les **estivales**, des sorties à ne manquer sous aucun prétexte

L'été arrive enfin et c'est pour vous une bonne nouvelle car cela signifie que les animations estivales concoctées par l'Office de Tourisme sont de retour !

De Grenade sur l'Adour à Bascons, en passant par Larrivière Saint-Savin et Cazères sur l'Adour, venez découvrir l'histoire du Pays Grenadois, ses richesses patrimoniales, sa faune, sa flore ou encore ses spécificités locales.

05/07

**FABRIQUER SON SAVON NATUREL****Jeudi 5 juillet 2018 à 14h**

Durée de l'animation : 2 heures

Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois

Réaliser ses cosmétiques naturels soi-même, c'est possible ! La savonnerie landaise Les Cents Ciels vous invite à fabriquer d'excellents savons écologiques à base d'huiles essentielles, sans conservateurs, adaptés à tous types de peaux et, qui plus est, très doux !

12/07 et 23/08

**L'ADOUR EN CANOË****Jeudi 12 juillet et jeudi 23 août 2018 à 13h30**

Durée de l'animation : 3 heures 1/2

Rendez-vous au local de l'association La Grange à Larrivière St-Savin

Avec ses nombreux courants, lacs et rivières, le département des Landes fourmille de lieux pour pratiquer le canoë-kayak. Profitez des vacances pour vous offrir une sortie nature en famille au fil de l'Adour, en compagnie d'une garde-nature et d'un moniteur sportif. Venez découvrir, au gré des flots, les secrets des zones humides bordant notre fleuve.

Port de vêtements adaptés conseillé. Prévoir, si possible, une tenue de rechange.

01/08

**SUR LE TERRAIN AVEC UNE NATURALISTE****Mercredi 1^{er} août 2018 à 9h**

Durée de l'animation : 3 heures

Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois

Compter les oiseaux, observer les amphibiens, inventorier les plantes et leurs habitats, mais aussi connaître la valeur patrimoniale d'une espèce, les méthodes de conservation des espaces naturels et les multiples services qu'ils nous rendent... Vivez le temps d'une matinée, le quotidien d'une naturaliste de terrain. Chaussez vos bottes !

Des jumelles vous seront prêtées.

23/07

**VOYAGE DANS LE TEMPS AU CŒUR DE LA BASTIDE GRENADOISE****Lundi 23 juillet 2018 à 16h**

Durée de l'animation : 2 heures

Rendez-vous à l'Office de Tourisme

Laissez-vous guider par Jeanne-Marie Fritz, historienne, qui vous contera l'histoire de Grenade sur l'Adour, bastide fondée en 1322. Plongez au cœur de la vie médiévale et découvrez les secrets de cette ville-nouvelle datant du Moyen-Âge. Des édifices à l'architecture remarquable aux petites ruelles pavées en passant par la place centrale bordée d'arcades, prenez le temps d'observer et de flâner !

INFORMATIONS PRATIQUES

Animations gratuites sur inscription auprès de l'Office de Tourisme. Places limitées.

Se présenter 10 minutes avant le début de chaque animation.

CULTURE

Quand l'opéra s'invite à la campagne

Le 5 octobre prochain, l'Opéra des Landes interprétera, à Larrivière Saint-Savin, le plus célèbre des opéras de Mozart : *Les Noces de Figaro*. Ce nouveau rendez-vous culturel a pour principale ambition d'exporter l'art lyrique en milieu rural et de proposer un spectacle de qualité professionnelle à tous types de publics, en particulier à ceux qui n'ont pas la possibilité de fréquenter les grandes salles urbaines.

Vers une démocratisation de l'opéra

Fini le temps où l'opéra était signe de snobisme. Terminée l'époque où les lyricophiles, tels une secte, se réunissaient en smokings et robes longues lors de ces rendez-vous mondains. L'opéra, avec ses codes de langage imposés, a bien évolué et est redevenu, comme à son origine, un art populaire à part entière.

La Communauté de Communes a décidé de s'employer à redonner une jeunesse à l'art lyrique en invitant l'Opéra des Landes sur ses terres.

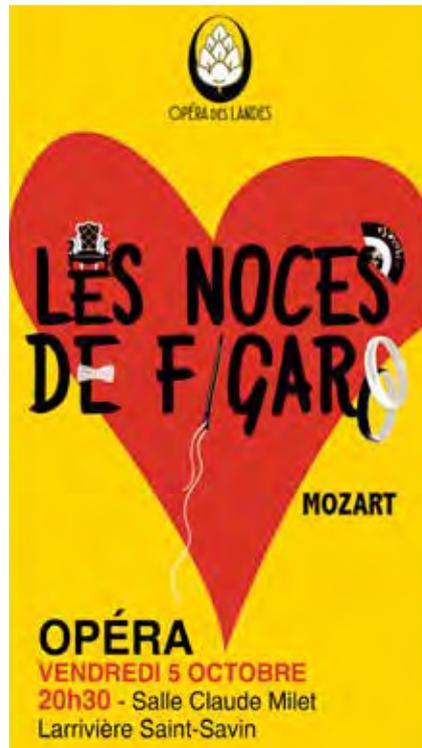
"Venez vivre l'opéra près de chez vous, le vendredi 5 octobre, à 20h30, salle Claude Milet à Larrivière Saint-Savin."

L'opéra en milieu rural, pourquoi pas ?

Décentraliser la culture, la faire venir là où on ne l'attend pas, c'est là tout l'enjeu de chaque saison culturelle offerte par le Pays Grenadois.

Tous les ans, deux à trois spectacles professionnels sont ainsi inscrits dans la programmation culturelle du territoire.

La Communauté de Communes a fait le choix de proposer des prestations de haute qualité mais à des tarifs abordables afin d'offrir un égal accès à la culture à tous les publics.



L'HISTOIRE

Près de Séville, au Château Almaviva, à la fin du XVIIIe siècle. Figaro et Suzanne, respectivement valet et camériste du Comte et de la Comtesse Almaviva, préparent leurs noces. Mais leur joie risque d'être ternie par les audaces du Comte, prêt à tout pour séduire la future mariée.

Aidés de la Comtesse, elle-même délaissée par son époux volage, Figaro et Suzanne devront faire preuve d'imagination pour déjouer les pièges d'Almaviva, éviter les chausse-trapes sournoises des Marceline, Bartholo et autre Basile, et utiliser au mieux les maladroitures de Chérubin, jeune page enflammé.

Rythmée par d'incroyables quiproquos, qui glissent en clin d'œil vers d'indicibles instants de mélancolie, la Folle Journée verra s'abattre les masques un à un et mettre à nu la vérité des cœurs.

Durée du spectacle : 1h15

Tarifs : 8 € / 4 € / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Billets en vente à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois : 14, place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour.

Tél. 05 58 45 45 98.

Retrouvez toute l'actualité de l'Office de Tourisme du Pays Grenadois sur Facebook !

Consultez, partagez, commentez nos événements et publications en un clic et participez à la vie de notre page !

> facebook.com/otpaysgrenadois



GASTRONOMIE & TERROIR

Un marché pour découvrir les produits d'ici

Le 25 juillet prochain, sous l'égide de la Chambre d'Agriculture des Landes, la commune de Bascons accueillera un Marché des Producteurs de Pays. Ces marchés réunissent exclusivement des producteurs locaux, tous engagés au respect d'une charte de bonnes pratiques.

Engagement et transparence

Les Marchés de Producteurs de Pays ont pour objectifs de garantir aux consommateurs des produits locaux de qualité et de saison, des pratiques de production et de transformation irréprochables, un contact direct avec les producteurs et enfin une transparence sur les pratiques agricoles.

Ces marchés valorisent pleinement la richesse et la diversité des productions de nos terroirs et permettent d'acheter les meilleurs produits locaux "à la source".

Le bon goût du terroir

Le mercredi 25 juillet, dès 18h, Bascons réunira en son bourg, sur le parvis de la salle Régenton, une quinzaine de producteurs fermiers et artisanaux passionnés par leur métier et amoureux du savoir-faire traditionnel.

Le temps d'une soirée, vous trouverez tous les ingrédients nécessaires



à la constitution d'un véritable repas gastronomique : de l'entrée au dessert, sans oublier les boissons ! Et, une chose est sûre, le département des Landes fourmille de succulents produits tels que canards gras, poulets élevés en liberté, fruits et légumes bio ou encore pastis et tourtière.

Moment de convivialité

Le principe de cette manifestation est que chacun, au gré des stands de producteurs, constitue son assiette à sa convenance et la déguste sur place autour de longues tablées spécialement installées pour l'occasion.

Animés par quatre groupes locaux (la banda Los Divinos, un trio jazzman mené par le basconnais Olivier Gay, les jeunes membres de The Six et enfin,

le duo cordes-vocales de Nathalie et Olivier Jambon), ce rendez-vous est l'occasion de partager un moment chaleureux, un de ces moments que l'on affectionne tant dans le Sud-Ouest. Ambiance garantie !

Nathalie & Olivier Jambon



Los Divinos



Olivier Gay



The Six

5 bonnes raisons d'acheter local

De plus en plus de consommateurs achètent des produits du terroir directement auprès des producteurs, soit par internet soit en se rendant à la ferme. Acheter en circuit court, c'est pour le consommateur une façon de redécouvrir les saveurs de sa région, de réagir face à la banalisation des produits et finalement de se réappropriation son alimentation.

Des consommateurs de plus en plus attentifs à ce qu'ils mangent

Les circuits courts ont le vent en poupe. Ce mode de distribution des produits agricoles avec un intermédiaire unique séduit chaque jour davantage !

Agriculture raisonnée, plus respectueuse de l'environnement et lien direct avec les producteurs sont devenus la nouvelle quête des consommateurs d'aujourd'hui.

Ces derniers ont à cœur d'adopter une consommation responsable favorisant à la fois l'économie territoriale et leur bonne santé. Ils peuvent ainsi faire le choix d'aliments dont l'origine n'est pas laissée au hasard, de saison et respectueux de l'environnement.

Il y a toujours une bonne raison de manger local. En voici 5 qui devraient vous séduire !

- 1 La nourriture locale a bon goût** parce qu'elle est consommée fraîche et en fonction des saisons. Il ne faut pas oublier que manger, c'est aussi et avant tout se faire plaisir !
- 2 La nourriture locale est durable.** Du fait de leur longue durée d'acheminement, les aliments importés s'avèrent plus néfastes et rejettent plus de gaz à effet de serre que des produits cultivés localement. Par ailleurs, les produits locaux sont souvent moins emballés, ce qui contribue à réduire les déchets.
- 3 La nourriture locale a un bon rapport qualité / prix.** La vente des produits directement chez le producteur ou dans un magasin de proximité permet d'éviter de nombreux intermédiaires et représente une économie non négligeable pour producteurs et consommateurs. De plus, se procurer des produits au moment où la production est la plus abondante garantit des prix au plus bas.
- 4 La nourriture locale aide notre économie.** L'alimentation concerne aussi notre territoire ! Consommer local permet de soutenir les agriculteurs et producteurs de nos régions et de préserver la dynamique économique en favorisant l'emploi local.
- 5 La nourriture locale est plus intéressante pour la santé.** Les études prouvent que les nutriments se dégradent moins si la nourriture n'est pas transportée sur une longue distance ou stockée durant un long moment. Choisissez localement, les fruits et légumes récoltés moins de 24 heures avant leur commercialisation sont au summum de leur qualité nutritionnelle.

EN PAYS GRENAOIS...

... nombreux sont les petits producteurs locaux à faire découvrir les trésors de notre territoire : volailles, foie gras, miel, tourtières, pastis, œufs, escargots, fruits et légumes, viandes, etc... Il y en a pour tous les goûts !

Retrouvez leurs coordonnées complètes en page 15 de la brochure touristique 2018. Vous pouvez vous la procurer auprès de l'Office de Tourisme ou la consulter directement sur

www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme/outils/brochures.html



ENVIRONNEMENT

Vers un territoire **zéro déchet**

Devenir un territoire Zéro Déchet ou Zéro Gaspillage n'est pas chose aisée mais il existe des solutions pour y parvenir. Cette ambition nécessite implication et efforts de la part de chacun d'entre nous. Ensemble nous pouvons entrer dans cette démarche et ainsi préserver notre environnement et espérer un futur "propre".

Et si on compostait !

Les déchets « compostables » représentent 30% du poids de nos poubelles. Compostés dans un bac prévu à cet effet, ils deviennent un compost naturel de qualité, proche du terreau et respectueux de l'environnement. 3 kg de déchets « compostables » produisent environ 1 kg de compost.



À la maison, il vous suffit de collecter vos déchets organiques tels qu'épluchures de légumes, marc de café ou herbes de tonte et de les mettre dans votre composteur. Un geste simple et efficace !

Pour vous aider, le SICTOM du Marsan met gratuitement à disposition des usagers du Pays Grenadois un composteur en bois ainsi qu'un bio seau. Cet équipement est à retirer directement en mairie.

Vous pouvez également vous procurer le « Guide du compostage » édité par le Conseil départemental

des Landes sur www.sictomdu-marsan.fr/Reduisons-nos-dechets/Le-compostage/Les-consignes.

Et si on triait !

Afin de préserver la planète et notre environnement, il est important que chacun apprenne à consommer de façon responsable et à gérer sa production de déchets ménagers.



Pour cela, le tri est un geste nécessaire. La totalité du territoire est ainsi équipé de conteneurs enterrés et semi-enterrés permettant la collecte du verre, des déchets ménagers et des sacs jaunes (papier, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles en plastique, etc...). Il existe par ailleurs des colonnes réservées au textile sur chacune des communes du Pays Grenadois.

En parallèle la déchetterie de Grenade sur l'Adour collecte les matières telles que ferraille, bois, gravats, huiles de vidange, etc... dans le but de les recycler. Ne jetez plus vos déchets n'importe où !

Déchetterie de Grenade sur l'Adour
- Zone d'Activités de Guillaumet -
Tél : 05 58 45 19 89.

Et si on récupèrait !

Détourner des objets et les valoriser artistiquement, vous y avez pensé ? La Communauté de Communes, oui ! L'idée est de réutiliser des matériaux destinés à l'enfouissement (palettes, bouteilles en plastique, boîtes de

conserves, etc...) et de les transformer afin de créer de nouveaux objets. C'est facile et ça ne coûte rien !



À titre d'exemple, l'Espace Jeunes du Pays Grenadois a récemment réalisé une banquette conçue à partir de palettes et participé à un atelier animé par le SICTOM du Marsan consistant à fabriquer des robots à l'aide de cannettes, de bouteilles en plastique et autres matériaux recyclables.

Les animateurs de l'Accueil de Loisirs organisent eux aussi régulièrement des ateliers créatifs de ce genre. Ces activités permettent de sensibiliser les enfants au recyclage de manière très ludique. Alors n'hésitez pas à en faire de même à la maison !

Et si on répareit !

Votre lave-linge vous a lâché ? Votre cafetière ne s'allume plus ? Votre robe préférée est déchirée ? Ne les jetez pas, vous pouvez les réparer ! Faites appel à l'un des artisans « Répar'acteurs » proches de chez vous grâce à l'annuaire de la réparation : www.dechets-aquitaine.fr/reparateurs.



INFOS PRATIQUES

Carnet d'adresses

SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42** - Fax **05 58 45 88 77**

secretariat@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ATELIER MULTISERVICE INFORMATIQUE (AMI)

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 75 57**

ami@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public

- mardi et jeudi de 14h à 18h

- mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- samedi de 9h à 12h

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Auxiliaire de vie, aide ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, assistance administrative, aide exceptionnelle d'urgence, animation senior

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 57 11**

sad.sap@cc-paysgrenadois.fr

OFFICE DE TOURISME

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 45 98**

tourisme@cc-paysgrenadois.fr

www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme

facebook.com/otpaysgrenadois

POINT RELAIS EMPLOI (PRE)

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

emploi@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public

le mardi et le jeudi de 9h à 12h

Pour une information complète, consulter le site officiel de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

www.cc-paysgrenadois.fr

ENFANCE - JEUNESSE

Relais accueil petite enfance (RAPE)

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 16 39**

rape@cc-paysgrenadois.fr

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 41 15**

alsh@cc-paysgrenadois.fr

terredaventures.fr

Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

24 bis, avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 79 02** ou **06 14 13 32 08**

espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr

facebook.com/maisondesjeunesdupaysgrenadois

ECOLE DE MUSIQUE

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

Site de Castandet : salle de musique - place de l'église

Site de Cazères sur l'Adour : salle de musique - parc de la mairie

Site de Grenade sur l'Adour : 2, rue de Verdun

musique@cc-paysgrenadois.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

4, place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 90 30**

secretariat@eau-paysgrenadois.fr

Permanences sociales sur rendez-vous

La Communauté de Communes accueille régulièrement dans ses locaux des organismes venant en aide à des publics en difficulté :

- **la Mission locale landaise** (insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans) le lundi de 14 heures à 17 heures ;
- **la conciliatrice de justice** (problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaire et locataire ou entre consommateur et professionnel, malfaçons de travaux, etc...) le 2^{ème} vendredi du mois, de 14 heures à 17 heures ;
- **l'assistante sociale du Conseil départemental** le lundi après-midi, le mardi matin et le jeudi matin.

Plus d'infos au 05 58 45 44 42.

RYTHMES SCOLAIRES

Retour partiel à la semaine de 4 jours

Seulement 4 ans après la mise en place des activités périscolaires dans les écoles, voilà les communes autorisées à déroger. Ainsi, fin 2017, une vaste concertation auprès de parents d'élèves et acteurs éducatifs du territoire a été lancée par la majorité des communes du Pays Grenadois dans la perspective de revenir à une semaine de 4 jours.

Retour en arrière...

C'est à la rentrée 2013-2014 que les premières écoles publiques du Pays Grenadois s'engageaient dans la réforme des rythmes scolaires instaurée en 2013 par le ministre de l'éducation nationale Vincent Peillon.

Cette réforme entérinait une organisation du temps scolaire sur neuf demi-journées d'enseignement agrémentées de temps éducatifs destinés à favoriser l'accès à des activités sportives, culturelles, artistiques,

scientifiques ou encore citoyennes au plus grand nombre.

Pour aider les municipalités dans l'application de cette loi, les élus communaux décidaient de confier la mise en œuvre, la gestion et la coordination de ces temps d'activités périscolaires à la Communauté de Communes.

Depuis juin 2017, les communes peuvent demander une dérogation à la loi Peillon de 2013 [qui instituait les quatre jours et demi de classe] pour revenir à quatre jours.

Ainsi, à partir de septembre 2018, la quasi totalité des municipalités du Pays Grenadois reviennent à la semaine de quatre jours après validation de leurs requêtes par le recteur et le directeur académique.

Trois exceptions à noter

Toutes les communes du territoire ne sont pas concernées. En effet, les écoles d'Artassenx, Bascons et Larrivière Saint-Savin resteront à la semaine de quatre jours et demi pour la simple et bonne raison qu'elles dépendent de deux RPI (Regroupements pédagogiques intercommunaux) dont le choix a été de maintenir le rythme scolaire actuel.

La Communauté de Communes va ainsi poursuivre la gestion des Temps d'Activités Périscolaires sur

ces trois écoles pour l'année scolaire 2018-2019.



UN SOUHAIT DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS

Le taux de participation aux différentes enquêtes réalisées auprès des familles sur le plan intercommunal avoisine les 73 %. Sur ce panel de retours, près de 60 % des parents interrogés se sont prononcés favorablement au retour à l'ancien système. Beaucoup font valoir que le rythme d'une semaine à quatre jours et demi n'est pas facile à tenir pour les enfants.

"Le résultat est clair et net. La grande majorité des communes a demandé une dérogation pour revenir à l'ancien système."

POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

Accueil des enfants porteurs de handicap

La Communauté de Communes développe depuis plusieurs années une politique volontariste d'accueil des personnes en situation de handicap au sein des structures enfance-jeunesse du territoire. Cette dynamique vise à permettre à l'ensemble des usagers de participer aux activités auxquelles ils peuvent prétendre mais également à œuvrer pour l'acceptation de la différence par tous.

Depuis 2015, l'Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) « Terre d'Aventures » et la Maison des Jeunes sont inscrits dans un projet d'accueil d'enfants porteurs de handicap.

Ainsi, en période de vacances scolaires, trois enfants autistes fréquentent régulièrement ces structures (un à l'ALSH et deux à la Maison des Jeunes) mais également un adolescent aux troubles psychomoteurs.

Des objectifs précis

Ce dispositif, qui s'inscrit dans la valeur du « Vivre Ensemble » du projet éducatif de territoire, a différents objectifs. Dans un premier temps, il permet aux enfants un *échange avec « le milieu ordinaire »* et évite la rupture entre le temps d'école, le temps en institut spécialisé et celui des vacances. Il contribue, par ailleurs, à *poursuivre les valeurs de partage et de tolérance, déjà véhiculées dans les structures* via diverses actions telles que celle sur les différences initiée à l'ALSH.

L'accueil des enfants se prépare en amont avec les directrices de chaque structure et les familles pour être au plus près des besoins de ce public sensible.

Soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Landes et

l'association Jeunesse au Plein Air (JPA), chargée d'intégrer les enfants porteurs de handicap dans les structures collectives, ce projet permet à la fois un accompagnement des familles et des structures et une médiation incontournable visant à répondre au plus près des demandes.

Le plus souvent, un personnel supplémentaire renforce l'équipe pédagogique en place afin de proposer un suivi privilégié.

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'heures d'accueil d'enfants porteurs de handicap à l'ALSH et à la Maison des Jeunes :

- 224 heures en 2015,
- 314 heures en 2016,
- 467 heures en 2017.

De nombreux partenariats

Au-delà de l'accueil des enfants, des passerelles et des projets sur l'ensemble des structures enfance jeunesse sont mises en place autour de la question du handicap. À titre d'exemple, La Maison des Jeunes organise à chaque période de vacances un *échange avec l'ADAPEI de Bascons* (atelier mené par les adolescents pour les résidents du foyer sur le thème du sport, des activités manuelles et

culinaires). L'ensemble des structures participe aux *Handilympiades, organisées chaque année par le Conseil Départemental*. Le Relais Accueil Petite Enfance, au travers de *malles pédagogiques*, sensibilise les tout petits et les professionnelles de la petite enfance. Et enfin, sur les temps d'activités périscolaires, des ateliers autour du handicap ont pu être menés (parcours en fauteuil roulant ou les yeux bandés, sensibilisation au toucher, etc...).

Formation des animateurs

En terme de professionnalisation, les personnels enfance-jeunesse ont :

- bénéficié d'une *formation autour de la dyspraxie* grâce à un partenariat avec les éducateurs du SESSAD (Service de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile) en 2017,
- assisté à une *conférence-débat sur l'autisme* avec le centre de recherche de Castillon en avril 2018,
- participé à des *réunions d'échanges autour des pratiques professionnelles* organisées deux fois par an par l'association Jeunesse au Plein Air.



VIE DES JEUNES

Des vacances d'été entre copains tous les jours

Partir en vacances en famille c'est bien mais, quand on a entre 11 et 17 ans, passer ses journées entre copains, c'est vraiment pas mal du tout ! Alors, fini les après-midi à déambuler dans le parc municipal ou à squatter un abribus : du vendredi 6 juillet au vendredi 31 août, l'Espace Jeunes propose tous les jours une activité ou une sortie.

Des vacances clés en main !

Un jour à la piscine, l'autre en gyropode, le suivant sur des échasses ou en stage hip-hop, avec l'Espace Jeunes, les journées se suivent mais ne se ressemblent pas. Le fil conducteur de la structure, c'est la diversité ! C'est pourquoi, au gré des activités, les journées se déroulent dans des lieux différents mais que ce soit à Grenade sur l'Adour ou sur la côte landaise, un seul point de départ : la Maison des Jeunes.

Des activités sportives mais pas que !

Outre les traditionnels tournois sportifs entre Espaces Jeunes du département, les olympiades, les rallyes vélo et autres activités sportives à la mode telles que beach soccer, kinball, dodge ball ou turnball, la structure met en place cette année un projet web radio, une découverte de jeux anciens avec

les aînés du Pays Grenadois, des ateliers culinaires ou encore la réalisation d'une BD-photos.

Comment s'inscrire ?

Une adhésion trimestrielle à la structure est nécessaire pour participer aux différentes activités programmées.

Pour ce faire, il faut :

- régler la cotisation trimestrielle qui varie en fonction du nombre d'enfants inscrits, du taux d'imposition du foyer familial et du lieu de résidence,
- compléter un dossier d'inscription, une fiche de formalités administratives

ainsi qu'une fiche d'approbation du règlement intérieur et des règles de vie de l'Espace Jeunes (documents téléchargeables sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cc-paysgrenadois.fr/espacejeunes).

- fournir une photocopie de l'attestation papier de carte vitale, une photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire, son numéro d'allocataire CAF ou MSA, un justificatif de quotient familial ainsi qu'une photocopie des vaccins à jour.

Pensez à vous inscrire rapidement car les places sont parfois limitées !



Un séjour à Mimizan du 16 au 19 juillet

L'Espace Jeunes organise un camp d'été de 4 jours en pension complète sur la commune de Mimizan.

14 jeunes pourront participer à ce séjour durant lequel seront proposées des activités comme le waveski (compromis entre le kayak et le surf), la pirogue hawaïenne, le stand up paddle, des sorties à la plage et à la piscine ou encore une course d'orientation.

Test d'aisance aquatique obligatoire.

Inscription auprès de l'Espace Jeunes au 06 14 13 32 08 ou 05 58 03 79 02.



Quelques informations pratiques

L'Espace Jeunes, c'est d'abord un local qui accueille librement, sous la responsabilité d'un animateur, les adolescents à partir de leur entrée en sixième et jusqu'à 17 ans révolus.

L'Espace Jeunes est équipé d'une cuisine. Ainsi, les adolescents qui fréquentent la structure peuvent apporter leur repas du midi. Réfrigérateur et micro-ondes sont à leur disposition.

En période de vacances scolaires, la Maison des Jeunes ouvre ses portes du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, en journée continue. Ces horaires peuvent varier en cas d'organisation de sorties ou de soirées.



"Aller à l'Espace Jeunes, c'est l'assurance de s'amuser, de s'épanouir et de partager des moments uniques entre copains."



**INFORMATION
JEUNESSE**



Un été au PIJ

Tout l'été, le Point Information Jeunesse accueille les jeunes afin de les accompagner dans leurs recherches et démarches quotidiennes.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu souhaites t'amuser, bouger, faire du bénévolat, travailler, te former ou vivre de nouvelles expériences, l'animatrice du PIJ t'informe sur tout ce qu'il est possible de faire durant l'été.

Et à la rentrée, tu fais quoi ?

Etudiant ou lycéen, tu es probablement à la recherche d'un logement, d'un job d'appoint ou de renseignements sur les transports en commun tels que Tram, bus ou train. Alors, n'hésite pas à venir au PIJ pour préparer ta rentrée.

Point Information Jeunesse du Pays Grenadois

24 bis, avenue d'Hésingue
40270 Grenade sur l'Adour

Tél. 05 58 03 79 02 ou
06 14 13 32 08

pij@cc-paysgrenadois.fr

Suivez toute l'actualité de la Maison des Jeunes sur :
facebook.com/maisondesjeunesdupaysgrenadois

facebook

SOCIAL

Le portage de repas à domicile, un service de proximité

Le service de portage de repas à domicile proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) permet de bénéficier de repas complets et équilibrés sans avoir à faire ses courses ou la cuisine. Il s'adresse prioritairement aux seniors mais peut également rendre service aux personnes malades ou en incapacité physique temporaire (suite à un accident par exemple).

Un service participant au maintien à domicile

Le service de portage de repas à domicile propose à toute personne âgée de plus de 60 ans résidant sur une des 11 communes du Pays Grenadois de se faire livrer des repas en liaison froide pour les sept jours de la semaine, jours fériés compris.

Au quotidien, les proches des personnes âgées ne sont pas toujours disponibles pour leur préparer des repas équilibrés et, lorsque nos seniors se retrouvent en incapacité de faire leurs courses, qu'ils rencontrent des difficultés à cuisiner ou qu'ils n'en ont tout simplement plus l'envie, cette prestation peut être d'une aide précieuse.

Des menus variés, adaptés à tous et à composer soi-même

Les repas sont préparés par un prestataire privé. Ils se composent d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal, d'une portion de fromage et d'un dessert.

Plusieurs choix d'entrées et de plats principaux sont offerts. Les usagers ont ainsi la possibilité d'adapter leurs menus selon leurs goûts, leur religion, leurs intolérances ou leur pathologie.

En parallèle, des menus spécifiques adaptés aux contraintes médicales (allégés en sel, propres aux personnes diabétiques ou les deux à la fois) sont proposés.

Un service à la demande

Certains usagers choisissent de commander leurs repas uniquement certains jours de la semaine ou seulement la semaine et pas le week-end. Le service fonctionne vraiment à la carte.

En revanche, aucune livraison n'est assurée le week-end : les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi.

Pour une conservation optimale, les plats sont conditionnés dans des barquettes sur lesquelles une date de limite de consommation est apposée.

Le CIAS met un point d'honneur à ce que la chaîne du froid soit respectée tout au long de l'acheminement des repas qui se fait à l'aide d'un véhicule frigorifique. Il est notamment proposé aux personnes âgées qui le souhaitent de déposer les barquettes directement dans leur réfrigérateur.

"La principale mission du service de portage de repas à domicile est de veiller à ce que les usagers s'alimentent correctement afin d'éviter toute dénutrition."



LE PORTAGE DE REPAS EN CHIFFRES

> 88

bénéficiaires sur 11 communes

> 13 291

repas livrés en 2017

> 6,88€ à 8,25€

c'est le prix d'un repas

Comment adhérer à ce service ?

Pour demander à recevoir ses repas chez soi, il suffit de résider sur une des 11 communes du territoire et de répondre à l'un des critères ci-dessous :

- avoir au minimum 60 ans,
- être en situation de handicap,
- être en retour d'hospitalisation,
- avoir moins de 60 ans et rencontrer des difficultés permanentes ou passagères.

La demande peut être faite par téléphone ou directement au siège du CIAS. Les bureaux sont ouverts 5 jours sur 7, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (pas de permanences les mardis, mercredis et jeudis après-midi).

Si l'adhésion au service peut être faite par la personne âgée elle-même, elle peut également émaner de la famille, d'un médecin, d'un agent d'aide à domicile, d'une infirmière ou encore des services sociaux.

Une prestation accessible aux revenus modestes

La livraison des repas est facturée mensuellement. Afin de rendre cette prestation accessible à tous, la tarification est établie en fonction des revenus annuels de la personne.

En parallèle, ce service ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 50% des sommes engagées (uniquement sur la partie transport) dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la loi de finances.

7 objectifs pour le service de portage de repas à domicile :

- 1 Pallier** les difficultés liées à l'organisation des repas.
- 2 Proposer** des repas variés et adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- 3 Eviter** la dénutrition.
- 4 Participer** au maintien à domicile.
- 5 Prévenir** l'isolement.
- 6 Apporter** un peu de convivialité et d'aide lors des visites.
- 7 Veiller** sur les personnes âgées.



"Le service de portage de repas à domicile dépasse les limites du simple besoin pratique, c'est également une démarche de proximité. Les agents du CIAS interviennent chez des personnes souvent isolées et sont parfois leurs seuls contacts avec l'extérieur."



COURIR POUR LA VIE COURIR POUR CURIE

Mobilisons-nous
contre
le **CANCER**

**SAMEDI 6
OCTOBRE**

GRENADE SUR L'ADOUR

Journée de collecte en faveur de la lutte contre le cancer

Marches, balades à vélo, vente de pâtisseries, etc...



Centre
Intercommunal
d'Action Sociale
DU PAYS GRENAOIS



Ensemble,
prenons
le cancer
de vitesse.



Renseignements
CIAS du Pays Grenadois
05 58 45 44 42

Conception : Service Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Impression pour nos sites - Ne pas jeter sur la voie publique